

# Se former à la sécurité numérique



© 2022 Les Echos Publishing

Compte tenu de l'impact grandissant des cyberattaques, chaque personne doit pouvoir devenir acteur de sa propre sécurité numérique, qu'il s'agisse d'étudiants, de salariés, de dirigeants d'entreprises, d'élus... Pour l'ANSSI, il est donc indispensable de former le plus grand nombre de citoyens aux enjeux de la cybersécurité. Pour répondre à cet objectif, elle a créé le MOOC SecNumacadémie qui s'adapte aux besoins des différents publics non experts, en proposant des contenus pédagogiques ludiques et accessibles à tout moment, gratuitement.

## Une attestation de réussite

Ce MOOC permet de s'initier à la cybersécurité ou d'approfondir ses connaissances, pour pouvoir protéger efficacement ses outils numériques. Il est composé de 4 modules : Panorama de la SSI, Sécurité de l'authentification, Sécurité sur Internet et Sécurité du poste de travail et nomadisme. Le suivi intégral du dispositif de formation permet d'obtenir une attestation de réussite. Une série de tests d'auto-évaluation est en effet proposée à la fin de chaque unité pour juger du niveau de compréhension du sujet. Un score de 80 % à l'évaluation permet de valider l'unité en vue de l'obtention de l'attestation de réussite finale.

Pour en savoir plus : [secnumacademie.gouv.fr](https://secnumacademie.gouv.fr)

